



# FORMATION D'ARBITRAGE ET DES RÈGLEMENTS (COMPÉTITIONS COULEURS – P4c & P3c)

Organisé par l'Association Régionale de Taekwondo de la Capitale Nationale  
et de Chaudière-Appalaches

VOUS INVITE LE

Samedi 11 mars 2017 (8h00 à 16h00)  
Au centre communautaire de Vallée Jonction au 261 Boul. J.M.  
Rousseau, Vallée-Jonction, Québec.

FORMATEURS

**Maître Stéphane Ménard**

Arbitre International

**Maître Jacques Ayotte**

Arbitre International

COÛT

Formation d'arbitre : 15\$ (manuel inclus)

INFORMATIONS

François Coulombe-Fortier : [francois.c.fortier@taekwondo-quebec.ca](mailto:francois.c.fortier@taekwondo-quebec.ca) , 418-254-7741  
Stéphane Ménard : [steph\\_menard@hotmail.com](mailto:steph_menard@hotmail.com), 438.885.4517



## Voici les informations demandées

Numéro FQT : \_\_\_\_\_  
(Vous devez être un membre actif de la Fédération Québécoise de Taekwondo pour suivre cette formation.)

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone(s) : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Ceinture : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Club : \_\_\_\_\_

Grade d'arbitrage recherché : \_\_\_\_\_  
(N'indiquez rien si vous n'avez jamais suivi de formation d'arbitre.)

Envoyez un courriel à M. Stéphane Ménard avec toutes les informations demandées d'ici le vendredi 10 mars 2017.  
-> [steph\\_menard@hotmail.com](mailto:steph_menard@hotmail.com)



Faire le chèque à l'ordre de  
ARTCN

APPORTEZ VOTRE DOBOK (obligatoire)



## FORMATION DES ARBITRES

La formation d'arbitre s'adresse aux membres de la Fédération Québécoise de Taekwondo désirant connaître ou poursuivre l'expérience de l'arbitrage lors des compétitions au Québec. M. Jacques Ayotte et M. Martin Desjardins travaillent toujours afin d'améliorer la formation des officiels au Québec. L'intégration des nouvelles technologies et l'utilisation des systèmes de pointages électroniques font maintenant parti intégrante de la nouvelle formule de formation. Tout d'abord, vous trouverez des réponses aux questions suivantes :

- Pourquoi suivre un cours d'arbitrage?
- Quel est le but d'avoir des règlements de compétition en Taekwondo?
- Quelles sont les qualités psychologiques d'un bon arbitre?
- Quels sont les principes de pointage?
- Quel est le concept du point valide?
- Quel est l'habillement des officiels au Québec?
- Quels sont les rôles des officiels?
- Que faire pour me préparer à une compétition?

Cette nouvelle formule vous permet de connaître et d'expérimenter les responsabilités et les fonctions d'un officiel tout en misant sur des démonstrations et des activités interactives :

<p><b>DESCRIPTION DES TÂCHES POUR :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La pesée</li> <li>- L'inspection</li> <li>- Juge de coin</li> <li>- Assistant technique (TA)</li> <li>- Opérateur des systèmes informatiques</li> <li>- Arbitre de centre</li> <li>- Responsable de surface</li> <li>- Directeur des officiels</li> </ul>	<p><b>MODULES INTERACTIFS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation POWERPOINT</li> <li>- Pratique sur feuille de pointage</li> <li>- Simulation de combat en 3D</li> <li>- Pratique sur les systèmes de pointages électroniques</li> <li>- Interprétation des règlements et des procédures de l'arbitre</li> <li>- Pratique de la gestuelle</li> </ul>
--	---



Cette formation fait référence à 4 documents :

- Interprétation et règlements de Taekwondo W.T.F.
- Recueil sur la psychologie d'arbitrage
- Politiques des règlements de tournois provinciaux (F.Q.T.)
- Structure et Planification du C.D.O.

La formation est offerte à tous, mais pour obtenir un grade d'arbitre provincial, vous devez répondre aux exigences spécifiées à la page suivante.



## EXIGENCES ET NIVEAUX D'INTERVENTIONS DES OFFICIELS PROVINCIAUX.

GRADE	EXIGENCES	NIVEAU D'INTERVENTION
<b>P3c</b>	<b>1)</b> Être membre affilié de la FQT et avoir payé sa cotisation pour la saison courante.	<b>Toutes les compétitions provinciales:</b> <i>La pesée</i> <i>L'inspection</i> <i>Assistant technique</i> <i>Opérateur des systèmes informatiques</i>  <b>Compétitions couleurs seulement:</b> <i>Mêmes que ceux mentionnés ci-dessus</i> <i>Juge de coin</i> <i>Arbitre de centre</i>
	<b>2)</b> Être âgé d'au moins 15 ans au 31 décembre de la saison et être au moins gradé ceinture noire (Poom ou Dan) en Taekwondo F.M.T. En attente ou certifié du Kukkiwon. OU Être âgé d'au moins 18 ans au 31 décembre de la saison courante et être au moins gradé ceinture rouge (2e keup) en Taekwondo F.M.T.	
	<b>3)</b> Avoir officié au moins 3 compétitions de combat avec le grade P4c. (compétitions sanctionnées par la F.Q.T.)	
	<b>4)</b> Avoir suivi un 2e cours d'arbitrage de combat de niveau provincial, reconnu par la F.Q.T. (F.M.T.).	
<b>P4c</b>	<b>1)</b> Être membre affilié de la FQT et avoir payé sa cotisation pour la saison courante.	<b>Toutes les compétitions provinciales:</b> <i>La pesée</i> <i>L'inspection</i> <i>Assistant technique</i> <i>Opérateur des systèmes informatiques</i>  <b>Compétitions couleurs seulement:</b> <i>Mêmes que ceux mentionnés ci-dessus</i> <i>Juge de coin</i>
	<b>2)</b> Être âgé d'au moins 14 ans au 31 décembre de la saison courante et être au moins gradé ceinture rouge (2e keup) en Taekwondo F.M.F. OU Être âgé d'au moins 18 ans au 31 décembre de la saison courante et être au moins gradé ceinture bleu (4e keup) en Taekwondo F.M.T.	
	<b>3)</b> Avoir suivi le cours d'arbitrage de combat de niveau provincial, reconnu par la F.Q.T. (F.M.T.).	
<b>Pc</b>	<b>1)</b> Être membre affilié de la FQT et avoir payé sa cotisation pour la saison courante.	<b>Toutes les compétitions provinciales:</b> <i>Aucune</i>  <b>Compétitions couleurs seulement:</b> <i>Aucune</i>
	<b>2)</b> Avoir suivi le cours d'arbitrage de combat de niveau provincial, reconnu par la F.Q.T. (F.M.T.).	

Le grade Pc est remis aux personnes qui n'ont pas une ou des exigence(s) minimale(s) requise(s). Les personnes ayant le grade Pc ne sont pas invitées à participer aux compétitions sanctionnées par la F.Q.T. Ce grade peut toutefois être ajusté au grade P4c si la personne rencontre toutes les exigences minimales requises au cours de l'année suivant sa formation.

Il n'y a pas de passage de grade pour les arbitres P2c et P1c durant cette formation.